



CAP SUR L'OCEAN INDIEN – Maurice / Madagascar

Maurice – 6/8 décembre 2018

Madagascar – 10 et 11 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Université,
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissement,

Campus France, les Ambassades de France à L'Ile Maurice et à Madagascar, les Lycées français La Bourdonnais et des Mascareignes et le Lycée français de Tananarive, sont heureux de vous proposer **la 2^{nde} édition de Cap sur l'Océan Indien du 6 au 11 décembre 2018.**

La précédente édition a réuni **15 EES français et locaux** à Maurice et 18 à Madagascar et a accueilli plus de **6 300 visiteurs sur 5 jours dans les deux pays.**

Cette nouvelle édition se déroulera en 2 temps :

- **6-7 et 8 décembre à Rose-Hill (Maurice) : 2^{nde} édition du salon « 100% études françaises », conférences et rencontres avec les étudiants mauriciens**
- **10 et 11 décembre à Tananarive (Madagascar) : 4^{ème} édition du Salon des Etudes en France**

Maurice

Maurice est un état bilingue où **l'enseignement se fait en anglais mais où la langue de communication est le français**, d'ailleurs étudié à l'école depuis la maternelle. La population mauricienne est fortement motivée pour envoyer ses jeunes étudier à l'étranger.

Avec plus de **9 911 étudiants** mauriciens suivant des études à l'étranger et une population de **38 178 étudiants** accueillis dans les universités et établissements supérieurs nationaux, Maurice représente donc une cible de choix pour le recrutement des établissements d'enseignement supérieur français, et constituent un terreau riche de recrues de qualité, d'un très bon niveau, généralement très travailleuses, nourrissant un amour pour la France, dont elles suivent d'ailleurs régulièrement l'actualité.

La France est **la troisième destination** des étudiants mauriciens avec **environ 1 800 étudiants présents sur son territoire**. L'Australie et le Royaume-Unis occupe la première et la deuxième position.

Quelques chiffres en 2017:

En 2016/17, ce sont **1 786 étudiants** mauriciens qui ont choisi de venir étudier en France.

- 1 417 (79,3 %) étaient inscrits à l'université, 78 (4,4 %) en écoles de Management,
- 291 (16,3%) dans diverses autres formations (Grandes écoles, écoles d'ingénieurs, d'art, spécialisées...).
- 338 visas ont été délivrés par la France à des étudiants mauriciens en 2016 (+ 2 % / 2013) dont 335 en longs séjours (99 %).

Le pays compte **10 établissements et universités publiques** qui accueillent **20 966** étudiants et dans le secteur privé, **28 universités** et établissements qui accueillent **17 212** étudiants. **7 établissements français** proposent leurs formations à Maurice, en dehors des doubles diplômes. Maurice souhaite se positionner d'ici les 5 prochaines années comme pôle

d'excellence et hub régional de l'enseignement supérieur à travers une politique d'attractivité dynamique et la création d'un bureau d'accueil des étudiants étrangers.

Le réseau AEFÉ comprend **5 établissements** qui accueillent **5 000 élèves (dont 2 lycées)**. En 2016, **302** ont obtenu le baccalauréat français général avec un taux de réussite de **99,1%**.

Cette étape à Maurice sera l'occasion de renforcer les nombreux liens de coopérations interuniversitaires qu'entretiennent la France et Maurice mais également de promouvoir l'offre de formation supérieure française. Le public concerné sera constitué de lycéens mauriciens et français, d'étudiants désireux de poursuivre leurs études supérieures en France et de jeunes en quête de formations supérieures professionnalisantes débouchant sur le marché de l'emploi à Maurice.

Madagascar

La France et Madagascar entretiennent depuis de nombreuses années des relations étroites dans les domaines universitaire et scientifique. Accueillant **71%** des étudiants en mobilité, la France reste la destination préférée des étudiants malgaches. Madagascar est le deuxième pays au monde (derrière l'Algérie) où les étudiants choisissent prioritairement la France. Actuellement environ **4 200 étudiants malgaches** sont présents en France pour plus de **850 visas étudiants** délivrés par an.

La troisième édition organisée en janvier 2018 a accueilli près de 5 000 étudiants motivés par la qualité des formations françaises et mus par le désir de France.

Dans ce pays francophone de l'Océan indien, 75% des élèves titulaires d'un bac français choisissent de poursuivre leurs études supérieures en France, ce qui est l'un des taux les plus élevés du réseau des établissements français à l'étranger. Ainsi, chaque année, ce sont plus de 1100 jeunes - toutes nationalités et tous niveaux confondus - qui quittent la grande île pour intégrer l'enseignement supérieur français.

La seconde édition de Cap sur l'Océan Indien est le fruit d'un partenariat entre l'Espace Campus France Madagascar et le Lycée français de Tananarive, établissement en gestion directe de l'AEFE.

Le salon se tiendra en deux temps :

- * Lundi 10 décembre: Salon au Lycée français pour les élèves des 6 lycées homologués de l'AEFE
- * Mardi 11 décembre: Salon à l'Alliance française pour le grand public

L'objectif de ce salon est d'offrir un panorama représentatif de l'enseignement supérieur français et ce, dans tous les domaines.

Un stand équipé sera mis à votre disposition pour toute la durée du salon et vous permettra de faire la promotion de votre établissement et de présenter votre offre de formation. Vous aurez également la possibilité de participer à nos tables rondes et conférences. Vous serez sollicités pour l'organisation du programme.

La présence de votre établissement à cette seconde édition participera pleinement à son succès en vous permettant d'échanger avec de nombreux étudiants mauriciens, malgaches et français.

Vous trouverez ci-joint l'engagement de participation que nous vous demandons de nous retourner dûment rempli et signé dans les meilleurs délais et au plus tard **le 11 septembre 2018**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Oumou Diakité, Responsable Adjointe du Service Afrique à Campus France oumou.diakite@campusfrance.org

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Université, Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissement, l'expression de notre considération distinguée.